

Valeur locative des locaux commerciaux

(4'31'05 heures) BC-25

★ OBJECTIFS

- Tout connaître sur la valeur locative des locaux commerciaux.
- Connaître les cas particuliers d'évaluation de la valeur locative.
- Connaître les obligations légales du bailleur et du locataire et les modalités de fixation du loyer initial.

❶ INFORMATIONS

- **Public :** Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis :** Aucun
- **Durée :** 4'31'05

🏛 FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Compétences First identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

❖ MOYENS

Pédagogiques :

- Supports de cours théoriques
- Études de cas
- Questions/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz composés de QCM

📞 CONTACT

Tél :

01 87 66 02 19

E-mail :

contact@immoforma.fr

NDA :

76311071831

Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITOS

⌚ HORAIRES

Libres en E-learning

○ Test de positionnement	6'00
○ Généralités sur la valeur locative des locaux commerciaux	06'28
○ L'expertise dans la valeur locative	04'32
○ Les critères déterminant la valeur locative	06'36
○ La détermination de la valeur locative des commerces et bureaux	10'16
○ Les éléments locatifs de comparaison	10'53
○ Les critères d'appréciation du prix unitaire	01'59
○ Cas particuliers d'évaluation de la valeur locative (partie 1)	13'58
○ Cas particuliers d'évaluation de la valeur locative (partie 2)	07'48
○ Les modifications de la valeur locative	11'28
○ L'incidence des travaux d'amélioration réalisés par le locataire	10'35
○ Les enjeux de la qualification des travaux	07'08
○ Domaine des travaux d'amélioration	12'11
○ Les travaux exclusifs à la notion d'amélioration	11'41
○ L'accession du bailleur aux travaux	07'49
○ Les travaux réalisés dans des locaux mono-vaux	03'03
○ Modifications de la destination des lieux loués	06'04
○ Un changement de destination notable	07'46
○ Modifications des obligations respectives des parties	05'44
○ Les obligations légales du bailleur et du locataire	05'09
○ Les modalités de fixation du loyer initial	10'29
○ L'identification des facteurs locaux de commercialité	07'27
○ Les cas particuliers	04'45
○ L'émergence de nouveaux critères d'identification des facteurs de commercialité	08'30
○ Pourquoi modifier les locaux ?	07'39
○ Importance et incidence des facteurs de commercialité	09'07
○ Quiz	60'00
○ Test de satisfaction	6'00

Total : 4'31'05

★ OBJECTIFS

- Tout connaître sur la valeur locative des locaux commerciaux.
- Connaître les cas particuliers d'évaluation de la valeur locative.
- Connaître les obligations légales du bailleur et du locataire et les modalités de fixation du loyer initial.

❶ INFORMATIONS

- **Public :** Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis :** Aucun
- **Durée :** 4'31'05

🏛 FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Compétences First identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

❖ MOYENS

Pédagogiques :

- Supports de cours théoriques
- Études de cas
- Questions/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz composés de QCM

📞 CONTACT

Tél :

01 87 66 02 19

E-mail :

contact@immoforma.fr

NDA :

76311071831

Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITOS

⌚ HORAIRES

Libres en E-learning

L'accompagnement pédagogique

L'accompagnement pédagogique est assuré avec un formateur qui forme l'apprenant dans un parcours individuel, précisément adapté au besoin de l'apprenant dans le but d'obtenir la certification visée. En dehors des heures de formations prévues, l'organisme prévoit un accompagnement pour s'assurer de la satisfaction de l'apprenant, de la conformité administrative de son dossier ainsi qu'un temps particulier pour la préparation à la certification.

L'accompagnement technique

En début de parcours, un accès e-learning est envoyé à l'apprenant. Son utilisation est facultative mais permet à l'apprenant d'assoir ses compétences théoriques. Les heures de connexion ne sont jamais décomptées des heures de formation prévues. L'apprenant a un accès à une plateforme développée en interne par Compétences First pour gérer les documents pédagogiques (Attestations, émargement, etc.).